

Tableau 13 – *Annuaire démographique 2011*

Le tableau 13 présente des données disponibles, relatives aux avortements provoqués légalement, entre 2002 et 2011.

Description des variables : l'avortement peut être spontané ou provoqué. L'avortement provoqué est celui qui résulte de manœuvres délibérées, entreprises afin d'interrompre la grossesse ; tous les autres avortements sont considérés comme spontanés.

L'interruption délibérée de la grossesse fait l'objet d'une réglementation officielle dans la plupart des pays ou zones, sinon dans tous. Cette réglementation va de l'interdiction totale à l'autorisation de l'avortement sur demande, pratiqué par des services de santé publique. Le plus souvent, les gouvernements se sont efforcés de définir les circonstances dans lesquelles la grossesse peut être interrompue licitement et de fixer une procédure d'autorisation.

La Division de la population des Nations Unies collecte des informations sur les politiques en matière d'avortement et les publie dans "World Population Policies"¹. Une vue d'ensemble sur les politiques en matière d'avortement est également publiée sous forme de poster².

Fiabilité des données : à la différence des données sur les naissances vivantes et les morts fœtales, qui proviennent généralement des registres d'état civil, les données sur l'avortement sont tirées de sources diverses. Aussi ne trouve-t-on pas ici une évaluation de la qualité des données semblable à celle qui indique, pour les autres tableaux, le degré d'exhaustivité des données de l'état civil.

Insuffisance des données : en ce qui concerne les renseignements sur l'avortement, un grand nombre de sources sont utilisées, les relevés hospitaliers restant cependant la source la plus commune. Il s'ensuit que la plupart des cas qui ne passent pas par les hôpitaux sont ignorés. Il faut aussi tenir compte du fait que les données provenant d'autres sources sont probablement incomplètes. Les données du tableau 13 se limitent aux avortements provoqués pour raisons légales dont on peut supposer, en raison de leur nature même, que les statistiques sont plus complètes que les données concernant l'ensemble des avortements provoqués.

Données publiées antérieurement : des statistiques concernant les avortements provoqués pour raisons légales sont publiées dans *l'Annuaire démographique* depuis 1971. Pour plus de précisions concernant les années et les sujets pour lesquels des données ont été publiées, se reporter à l'index historique.

NOTES

¹ World Population Policies 2009 (publication des Nations Unies, Numéro de vente E.09.XIII.14), New York 2010. Voir aussi : http://www.un.org/esa/population/publications/wpp2009/Publication_index.htm

² World Abortion Policies 2011 (publication des Nations Unies, Numéro de vente E.11.XIII.4), New York, 2011. Voir aussi : <http://www.un.org/esa/population/publications/2011abortion/2011wallchart.pdf>